

# Etre en conformité dans son usage du numérique: devoir de vigilance et droits humains



## Objectifs Généraux

Comprendre quelle est la responsabilité de l'entreprise en matière de droits humain, dans son utilisation du numérique et identifier les leviers d'actions correctives.



## Aptitudes clefs visées

- Considérer la responsabilité de l'entreprise dans sa dimension globale
- Connaître la réalité sociale et humaine du numérique
- Connaître le cadre juridique existant
- Interroger la responsabilité de son entreprise et connaître les leviers d'actions
- Être capable de sensibiliser son entourage sur l'impact du numérique sur les droits humains



## Programme détaillé

### Quiz d'entrée (15 min)

### INTRODUCTION GÉNÉRALE (30 min)

Limites planétaires : rappels  
Numérique et cycle de vie  
Complexité de la chaîne d'approvisionnement  
Droits humains : définition et droit international relatif  
Responsabilité de l'entreprise et devoir de vigilance

### I. AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA MINE (60 min)

Implantation : déplacement des populations, corruption, viols, exactions, Expropriations  
Conditions de travail : mines industrielles, mines artisanales, exploitation des enfants, santé, sécurité  
Conflits liés aux ressources

### ATELIER #1 : Focus sur la République Démocratique du Congo, le Pérou et la Chine (15 min)

### II. LES ATELIERS ÉLECTRONIQUES DU MONDE (45 min)

- a. Taylorisme, cent ans après
- b. Révolte et désespoir
- c. Désastres sanitaires

### ATELIER #2 : Visionnage d'extraits de documentaires et discussion (15 min)

### III. LES « SALVAGERS » DE LA FIN DE VIE (45 min)

- Cartographie des poubelles électroniques du monde
- Les travailleurs au quotidien
- Déchets électroniques et conséquences sociales et sanitaires

#### ATELIER #3 : Focus sur le lieu-dit Agbogbloshie (avant et après) et discussion (15 min)

### IV. LES TRAVAILLEURS DU CLIC (45 min)

- Principes, typologies et réalité mondiale
- Services à la demande  
Ubérisation et précarisation du travail
- Micro-travail

#### Plateforme de freelancing, micro-tâcherons, cols bleus du numérique

#### ATELIER #4 : Visionnage d'extraits de documentaires et discussion (15 min)

### V. LE CADRE LÉGISLATIF (30 min)

#### (International et européen)

*Rappels : Conformité, éthique, RSE*

Loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

Règlement européen relatif aux minerais

Global Cobalt Initiative

Convention de Bâle

### VI. COMMENT AGIR ? (45 min)

Sensibilisation, formation, ressources

L'action à différents niveaux : entreprise, fournisseurs, gouvernements, défenseurs des droits, investisseurs, auditeurs, partie-prenantes

Focus sur le travail forcé

#### Évaluation des connaissances : QCM de sortie



## Méthodes pédagogiques

Présentations interactives, exemples, démonstrations d'outils, fiches pratiques, exercices interactifs



## Public concerné

Consultant, responsable, chef de projet numérique ;

DSI ;

Acheteur de matériels informatique et de prestations

Responsable ressources humaines

Dirigeants d'entreprise et d'organisations



## Prérequis

Connaître les fondamentaux du numérique responsable (avoir suivi une initiation ou un MOOC)



## Mise en œuvre

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon dates des sessions – consulter notre planning
- Nombre de journées : 1 jours soit 7 heures
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 8
- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)

### Bien se préparer :

- Bien lire le mail de convocation et répondre au questionnaire concernant vos attentes particulières.



## Tarifs et planification

- Sessions collectives : 700€ H.T. par participant
- Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux
- Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiée pour un public plus large d'initiation à la démarche RSE au sein de votre entreprise.
- Faire votre demande d'inscription : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)



## Animateur(s) / Animatrice(s)

*Bela Loto*

Spécialiste du numérique responsable. Après s'être intéressée au web du point de vue des technologies audio émergentes (« Le son sur le web », Dunod, 2002), elle est l'auteure de l'ouvrage Écogestes informatiques au quotidien (Editions ADEME, 2017), et de Guide d'un numérique plus responsable (Editions ADEME, 2020). Pour le compte du CIGREF, elle a rédigé en 2016 le rapport « Du Green IT au Green by IT, exemples d'applications dans les grandes entreprises ». Plus récemment, à la demande de l'Alliance Green IT (AGIT), elle a piloté le groupe de travail « Sensibilisation grand public » qui a fait l'objet du livrable « Pour un numérique plus responsable au quotidien en trois épisodes ». Bela est certifiée Green IT par l'Institut du Numérique Responsable et a été formée à la démarche d'analyse du cycle de vie par Julie Orgelet (DDemain).



## Validation des aptitudes

Un questionnaire final sera proposé aux participants pour valider les aptitudes acquises.